

Présents : Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Marie-France VILLARD, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Christiane AMICUCCI, Pierre MONNIER, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Pierre-Yves CUCHERAT, Marylène GABIER, Nicolas PEQUAY, Stephan KADDEM

Pouvoirs : Raymond PARISE a donné pouvoir à Christophe LAVILLE
Jean-Luc FONTBONNE a donné pouvoir à Pierre MONNIER

Absents : Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

1. Election d'un adjoint au Maire

À la suite de la démission de Raymond PARISE pour raisons personnelles de son poste d'adjoint, il est procédé à l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.
Après vote et dépouillement, Jean-Luc FONTBONNE est proclamé 5^{ème} adjoint au Maire.

2. Police Municipale

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de L'Isle d'Abeau pour la mise à disposition de 2 agents de police municipale à raison de 7 heures hebdomadaires par agent.
Cette convention débutera le 1^{er} mai 2021 pour une durée initiale d'une année, prorogable 2 fois par reconduction expresse.

3. Ouvertures dominicales 2021

Le Conseil Municipal donne, **par 2 voix contre et 15 voix pour**, un avis favorable aux 12 dates demandées par l'Enseigne « NOZ ».

4. Demande de subvention

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif « Contrat Ambition Région », pour des travaux de remise en état et de mise en conformité du chauffage, de la ventilation et du réseau d'eau chaude sanitaire de la salle des sports.

5. Convention CAPI - viabilité hivernale des voiries communautaires en ZAE

Pour donner suite à une modification de la tarification par la CAPI, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de prestations de services pour la période du 15 novembre 2018 au 31 mars 2021.

6. Convention CAPI - groupement de commandes assurances construction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la constitution d'un groupement de commande entre la commune, la CAPI et les autres communes membres intéressées et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la CAPI.

7. Recrutement d'un agent contractuel

Afin de pallier l'absence d'un agent, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour la période.

8. Informations diverses

Monsieur le Maire a reçu des représentants de La Poste au sujet du devenir du bureau de la commune. La direction prévoit de ramener, à compter de septembre 2021, l'ouverture hebdomadaire du bureau à 12h (25h actuellement). Afin de maintenir un service postal sur la commune, les représentants de La Poste sont en contact avec un commerçant intéressé pour reprendre l'activité sous la forme d'un Relai-Poste. Des informations complémentaires nous seront communiquées prochainement.

A défaut de pouvoir tenir la semaine de l'environnement du fait de la situation sanitaire, une opération de « nettoyage de printemps » dans le respect des règles sanitaires est organisée le samedi 20 mars ; rendez-vous à 9h15 devant la salle des sports.

Le budget primitif sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal, mardi 30 mars à 20h30.

9. Gérard MAGNARD fait un point sur les différents travaux

- Réfection de l'église : fin des travaux début avril
- Salle d'arts plastiques à l'école élémentaire : travaux terminés, en attente du mobilier
- Extension service technique > : en attente de la pose de la porte
- Pavillon du cimetière : début des travaux semaine 12 pour une durée de 3 mois
- Réaménagement de l'accueil en Mairie ; En cours d'étude

Il informe les élus que le locataire de l'appartement communal situé rue du 8 mai 1945 a donné sa dédite pour le 31 mars 2021.

10. Marie-France VILLARD informe le conseil municipal de la « mise en ligne » du fonds de la bibliothèque municipale et des possibilités proposées aux adhérents de réserver leurs ouvrages par internet à l'adresse suivante : <https://bibliotheque-stalbanderoche.fr/>

Elle rappelle aussi le travail artistique qui sera prochainement mené par les élèves des écoles avec un artiste plasticien. Si les conditions sanitaires le permettent, une animation autour du rendu de ce travail sera organisée avant la fin de l'année scolaire.

Pierre MONNIER propose au conseil de promouvoir à nouveau l'application « Panneau Pocket » dans la prochaine gazette.

Fin de la séance à 22 h.